



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

**FACULTÉ DES SCIENCES
ÉCONOMIQUES ET SOCIALES**

Enquête sur l'attitude des étudiants : du plagiat à la normalité

Michelle Bergadaà

N° 2006-001

Janvier 2006

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	5
I - LES PROFILS CARACTÉRISTIQUES D'ÉTUDIANTS	6
1. Profil A : le non plagieur	8
• Pourquoi ne plagient-ils pas (ou presque)?	8
• Internet et le plagiat	8
• Les valeurs de la société et la morale personnelle.....	9
• L'éthique du système et les normes en vigueur	10
2. Profil B : le bricoleur	11
• Pourquoi plagient-ils?	11
• Internet et le plagiat	12
• Les valeurs de la société et la morale personnelle.....	13
• L'éthique du système et les normes en vigueur	14
3. Profil C : le tricheur.....	15
• Pourquoi plagient-ils?	15
• Internet et le plagiat	16
• Les valeurs de la société et la morale personnelle.....	17
• L'éthique du système et les normes en vigueur	18
4. Profil D : le manipulateur.....	20
• Pourquoi plagient-ils?	20
• Internet et le plagiat	20
• Les valeurs de la société et la morale personnelle.....	21
• L'éthique du système et les normes en vigueur	21
5. Profil E : le fraudeur.....	22
• Pourquoi plagient-ils?	22
• Internet et le plagiat	22
• Les valeurs de la société et la morale personnelle.....	23
• L'éthique du système et les normes en vigueur	23
II. LA RESPONSABILITÉ ACADÉMIQUE, SELON LES ÉTUDIANTS	24
1. L'étudiant et le professeur.....	25
• Le non plagieur	25
• Le bricoleur.....	25
• Le tricheur.....	26
• Le manipulateur	27
• Le fraudeur.....	27
2 . L'étudiant et l'évaluation des connaissances	28
• Le non plagieur	28
• Le bricoleur.....	29
• Le tricheur.....	29
• Le manipulateur	30
• Le fraudeur.....	31
3 – L'étudiant, le contrôle et les sanctions.....	32
• Le non plagieur	32
• Le bricoleur.....	32
• Le tricheur.....	33

• Le manipulateur	34
• Le fraudeur.....	34

CONCLUSION 36

ANNEXE : LA STRATÉGIE DE RECHERCHE..... 38

1. Stratégie de recherche..... 39

2. Lettre du 28.06.2004. 41

3. Grille d'entretien..... 42

Introduction

Durant dix-huit mois, nous avons conduit une étude de terrain pour comprendre comment s'articulent les différentes composantes du plagiat sur Internet. Pour cerner notre objet de recherche, nous l'avons observé au travers de la relation établie entre étudiants et système universitaire. Les détails de la méthodologie figurent en annexe de ce rapport.

Suite à une première étude exploratoire, nous avons bâti une grille d'entrevues qui nous a permis de réaliser des entrevues en profondeur auprès de vingt étudiants de l'université de Genève qui avaient été choisis en fonction de la diversité de leurs profils (sept nationalités, huit types d'études, 3 niveaux de diplômes). Notre propos était de comprendre le sens qu'attribuaient au plagiat dans leur contexte quotidien, et à quel réseau de signification se référait leur action.

Deux analyses de contenu ont été réalisées à partir des données recueillies. La première analyse nous a permis d'induire quatre dimensions d'un modèle du plagiat : l'attitude à l'égard d'Internet, les valeurs de la société et la morale personnelle, l'éthique du système et les normes en vigueur. Avec la seconde analyse de contenu, nous avons induit cinq profils caractéristiques d'étudiants en fonction du sens que les étudiants accordent à leur action et à son contexte : le non-plagieur, le bricoleur, le tricher, le manipulateur et le fraudeur.

Dans la première partie de ce rapport, nous décrirons les résultats. Nous ne ferons que peu de commentaires, car les propos des étudiants nous semblent assez explicites. Nous nous contenterons de citer leurs verbatim, organisés selon la structure que nous avons induite, afin de laisser au lecteur le soin de tirer les indications qu'il croit juste des résultats de cette étude.

Dans la seconde partie de ce rapport, nous décrirons comment les étudiants jugent la responsabilité de l'université vis-à-vis du plagiat en fonction de leur manière d'envisager leurs relations aux professeurs, au système d'évaluation des connaissances et des moyens de contrôle et sanctions à mettre en œuvre.

Dans la conclusion, nous proposerons les résultats d'une enquête complémentaire ayant eu lieu auprès d'étudiants ayant été sanctionnés et exclus de l'université afin de rappeler que la sanction ne doit pas être le moyen d'« évacuer » le problème.

I - Les profils caractéristiques d'étudiants

L'analyse a porté sur l'induction du contenu des réponses en fonction du schéma ci-dessous. Nous avons observé l'attitude des étudiants par rapport aux axes suivants :

- Pourquoi, le cas échéant, se pratiquent le plagiat et/ou le copié-collé de documents ?
- Internet est-il plus particulièrement perçu comme un outil d'information gratuite ou une aide à l'autoformation ?
- Quelle est l'attitude à l'égard des valeurs du système actuel et comment se positionner sur le plan de leur morale personnelle ?
- Quelles sont les normes du système universitaire et à quelle éthique se référer ?

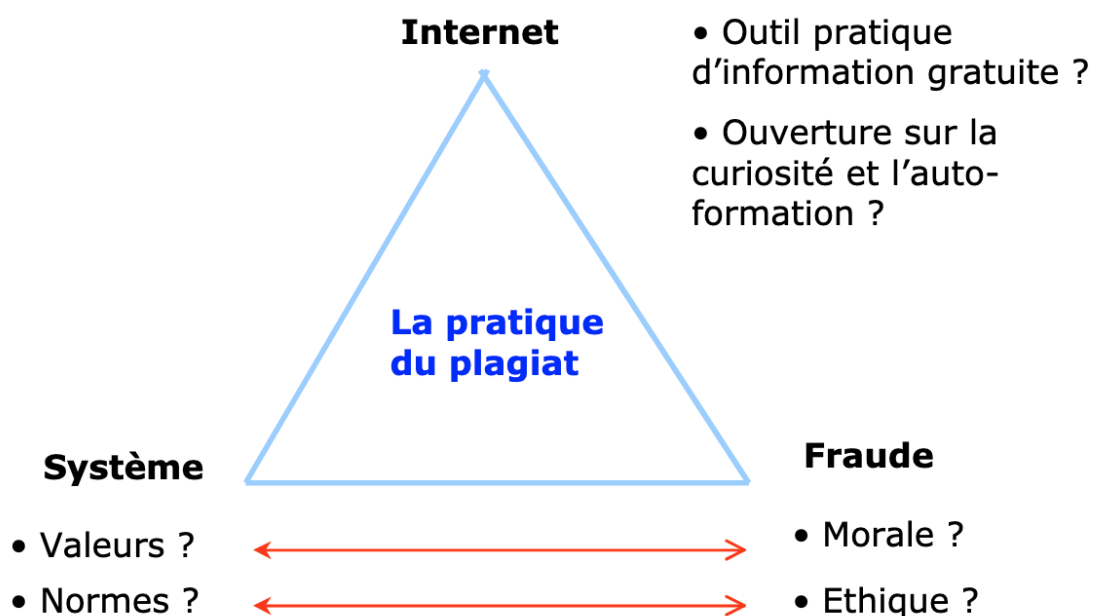


Fig. 1 Articulation de l'objet de recherche

L'analyse en profondeur de dix-huit entretiens valides a permis d'induire cinq profils distinctifs, qui se déterminent par rapport à leur degré d'autonomie/discipline à l'égard des normes en place, et de moralité/amoralité par rapport aux valeurs de la société. Le schéma ci-dessous illustre le positionnement de ces profils.

- Profil A : le non plagieur
- Profil B : Le bricoleur
- Profil C : Le tricheur

- Profil D : Le manipulateur
- Profil E : Le fraudeur

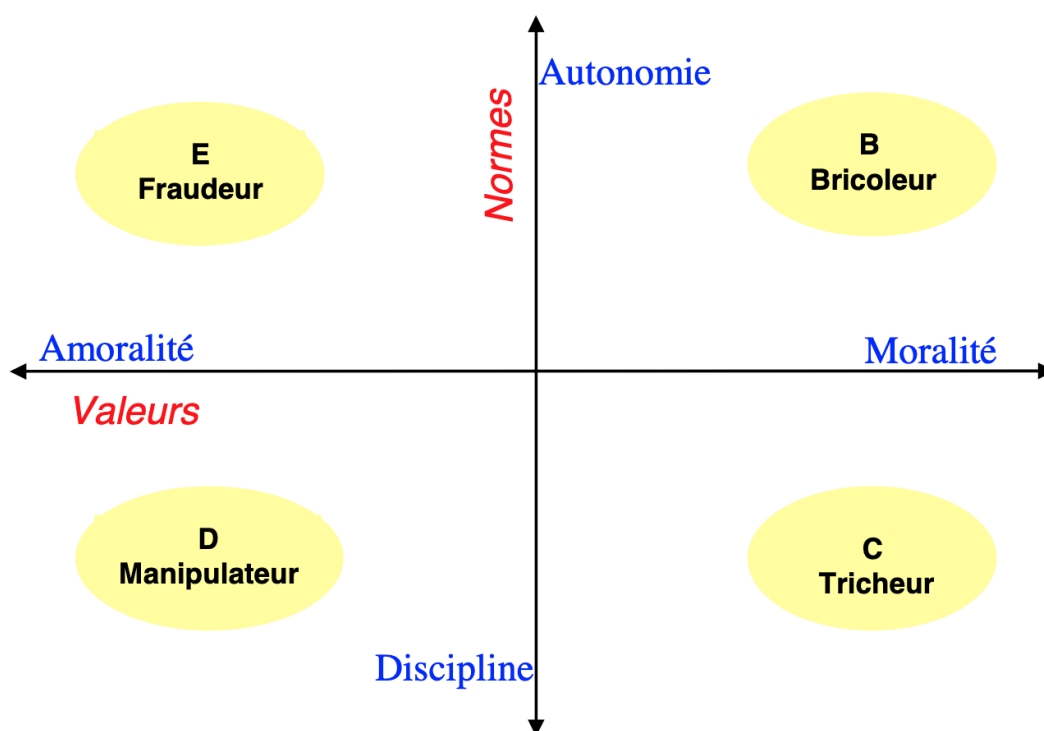


Fig. 2 Les profils des étudiants (sans le non-plagieur)

1. Profil A : le non plagieur

Trois étudiants de l'échantillon se situent dans cette catégorie.

Certes, deux d'entre eux ont plagié une fois ou une autre, mais il ne semble pas s'agisse d'une habitude. Nous avons donc classé les étudiants suivants dans la catégorie « non plagieurs ». Toutefois, rien ne garantit qu'ils n'adopteront pas le comportement de leurs collègues. En effet, le fait de tricher une fois ou deux n'autorise pas à considérer la personne comme « plagieur ». Cependant, la fréquence d'un acte déviant, tout comme le fait de pouvoir s'en vanter auprès de ses pairs, influent sur la rapidité d'acquisition d'un caractère spécifique déviant par rapport aux normes du système.

Contrairement aux quatre autres profils, les étudiants sont ici très peu homogènes sur les raisons de leur attitude spécifique à l'égard du plagiat.

• Pourquoi ne plagient-ils pas (ou presque) ?

« En cherchant sur internet je suis tombé sur un papier qui avait été rendu par un élève dans un autre pays exactement sur le même sujet que moi. D'abord, je n'ai pas voulu m'en servir, mais 2 jours avant de devoir rendre mon travail, je n'avais toujours rien trouvé et j'ai pris ce dont j'avais besoin. J'ai eu tellement peur que quelqu'un se rende compte que ce n'était pas moi en personne qui avait écrit, mais plutôt que j'avais repris ces paragraphes que je n'ai jamais recommencé. Le soir même après avoir rendu mon travail, je me rappelle avoir passé une très mauvaise soirée et je regrettais vraiment ce que j'avais fait. » (Témoignage 4)

« Je suis un tricheur très modeste. Je n'ai jamais repris un travail complet et d'ailleurs je pense que je n'aurais pas osé. Oui évidemment que l'on en parle avec les autres. Souvent quand le sujet est relativement complexe, beaucoup de monde bute sur un point ou 2 et du coup on essaie tous de trouver une solution. Entre copains on se refille les bons plans, mais cela reste dans un cercle très petit et très fermé. Il faut tout de même rester vigilant. » (Témoignage 9)

« Je ne suis pas un copieur parce que j'aurais vraiment peur d'une sanction lourde après tous les sacrifices que mes parents ont consentis pour que je puisse terminer mon cursus universitaire. Je veux réussir par moi-même. Pas n'importe comment ni à n'importe quel prix. Oui, j'en ai déjà parlé avec des copains qui eux « pompent » et on me respecte parce que je suis quelqu'un qui vit sans histoire. Je suis plutôt fier d'être italien dans l'âme avec ma mentalité et ma façon de voir la vie.... » (Témoignage 16)

• Internet et le plagiat

« Internet est un moyen de communication, de divertissement, d'informations, d'apprentissage... Il y a énormément de choses que l'on peut trouver ou faire

grâce à internet que l'on ne pouvait pas auparavant. Ceux qui voulaient frauder n'ont pas attendu son invention, ils le faisaient déjà. C'est avant tout une question d'éducation et de moralité. Ce n'est pas parce que c'est plus facile de se procurer une arme à feu que l'on a le droit ou que l'on doit tirer sur tout le monde avec. » (Témoignage 4)

« Internet c'est : des magasins virtuels, des portails d'entreprises, la possibilité de communiquer avec des personnes éloignées, des informations utiles (cinémas, TPG, annuaire...). Les fonctionnalités sont grandes, il n'y a pas que des rapports ou des travaux écrits. Donc, ce n'est pas un outil mauvais en soi, c'est comme pour tout, ça dépend de l'utilisation qui en est faite. » (Témoignage 9)

« Internet aide à banaliser. C'est dans cette optique que je répondrais oui à ta question. C'est tellement devenu simple de glaner des infos... Tu peux vivre totalement coupé physiquement du monde et savoir exactement ce qui se passe dans le monde entier sans même acheter un journal, sans parler avec personne ! La relation avec les autres est totalement modifiée et en se repliant sur soi-même. » (Témoignage 16)

• Les valeurs de la société et la morale personnelle

« Je ne pense pas que la société soit pire qu'avant. Je pense qu'il y a plus d'incitations ou de tentations à tricher, mais la moralité reste la même. Quelqu'un qui triche, que ce soit pour une ligne ou pour un travail complet reste un tricheur. La morale est une valeur, il n'y a pas de semi-moralité, soit on l'est, soit on ne l'est pas. Et quand je repense à l'angoisse qui a suivi la seule et unique fois où j'ai utilisé le travail d'un autre sans le mentionner, je vous assure que jeune ou vieux, avant ou maintenant, on ne se sent pas fier et avec les années il n'y a pas de raison pour que ça change. » (Témoignage 4)

« Il me semble que de plus en plus de personnes négligent leur formation... certains voient l'univers comme un endroit où il y a de la lumière et où il fait chaud, alors autant dire que la motivation et la volonté de réussir au mieux ses études n'existe pas véritablement. On tire les études pour ne pas aller sur le marché du travail et non pas parce que l'on souhaite faire des études... Quand on ne respecte pas ce que l'on fait, tous les moyens sont bons pour arriver à faire ce que l'on vous demande... Franchement, est-ce que beaucoup de jeunes à l'heure actuelle savent encore ce que la morale signifie réellement ? Avec tout le respect que je leur dois, j'en doute. La question est de savoir pourquoi ? La faute des parents ? La faute de l'école ? En tout cas, il ressort clairement une chose, peu importe le degré d'importance de l'un et de l'autre si les obligations ne sont pas respectées de part et d'autre, on n'est pas sortis de l'auberge. » (Témoignage 9)

« Il y a moins de morale qu'avant et c'est grave parce que les gens poussés par la misère quittent ce qui les rattachait à ce qui les rendait fiers. En perdant toute attache, il tente de survivre ailleurs sans vraiment s'impliquer. Or, ce qui fait le moteur d'une nation c'est son civisme et le respect de ses lois. » (Témoignage 16)

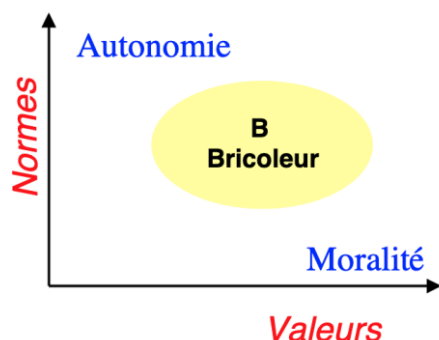
• L'éthique du système et les normes en vigueur

« Lors de la correction, les professeurs devraient être plus vigilants pour être sûrs que c'est bien tel ou tel élève qui l'a effectivement rédigé. J'ai trouvé profondément injuste qu'un ami plagieur ait obtenu un meilleur résultat pour l'un des dossiers que l'on avait à rendre, sachant que j'avais passé des heures voire même des jours avec mon groupe pour le rédiger et que le sien avait repris celui d'anciens élèves en modifiant vaguement quelques mots par-ci par-là. Et le pire c'est qu'il s'en vantait. Tricher, c'est déjà affreusement moche, mais se targuer de l'avoir fait est tout simplement scandaleux. » (Témoignage 4)

« Trop de gens se figurent que l'univers est une sorte de jardin d'enfants pour pré-adultes, alors si on ne leur explique pas exactement dans tous les détails comment faire, ils sont tout bonnement perdus... Mais l'univers c'est aussi l'apprentissage de la vie, se débrouiller, chercher, se tromper... etc. Alors, rejeter la faute aux profs pour un soi-disant manque d'information qui pousserait l'élève à copier c'est un peu fort. Dans ce cas-là, lors de vol à la tire accusez la victime d'être sortie de chez elle ! Les rôles sont bien définis, les profs sont là pour poser les limites et nous guider, si certaines personnes ont besoin de renseignements supplémentaires, elles peuvent toujours demander. » (Témoignage 9)

« Je pense qu'avant on devenait prof parce qu'on avait des prédispositions pédagogiques. Maintenant, une infime partie de la population fait réellement un métier choisi sciemment... Alors, on transmet de moins en moins aussi. Y en a qui sont un peu psychologues et qui donnent envie de travailler et d'autres qui s'en foutent complètement et qui ne sont pas intéressés par ce qu'ils donnent comme cours. On a l'impression qu'ils font ça par habitude et parce qu'ils ne savent pas faire autre chose probablement. Ils ne se sont jamais remis en question et comme on n'a pas intérêt à s'en plaindre alors on se débrouille. » (Témoignage 16)

2. Profil B : le bricoleur



L'étudiant de type « bricoleur » structure ses connaissances par lui-même. Son problème principal avec la toile, est qu'il ne sait pas ce qu'est une information fiable et valide. Il ne s'oppose pas au système universitaire, mais il joue avec. Si nous ne le canalisons pas, nous risquons de le perdre comme créateur véritable. Comment canaliser sa créativité et éviter qu'elle ne se dilue sur la toile ?

Cinq étudiants de l'échantillon se situent dans cette catégorie.

• Pourquoi plagient-ils ?

« Tout d'abord, c'est un gain de temps et surtout je dirais une question d'efficience, c'est à dire : arriver à un certain but à moindre coût ! Ne pas s'embêter et perdre inutilement du temps. Parce que je n'ai pas su assez bien gérer mon temps et mes délais. Voilà ce qui m'amène à reprendre un travail plutôt qu'à le faire. » (Témoignage 1)

« Si j'ai un travail à rendre, je regarde si je trouve quelque chose qui a déjà été fait et que je pourrais réutiliser. Contente... Plus ou moins, disons que je me suis évité pas mal de boulot inintéressant à mon goût et avec l'habitude il nous faut moins de temps pour remanier un document, donc moins de temps et moins d'ennui, oui je suis assez contente. Non, je n'en ai jamais parlé outre mesure avec des amis. Ce n'est pas le sport national ; juste un moyen de gagner du temps, alors bon, pas de quoi débattre pendant des heures. (Témoignage 2)

« Soyons réalistes, ça prend du temps de copier et si on désire le faire au mieux c'est parfois presque aussi long que si on avait dû le faire soi-même... Je suis quand même un peu content, dans la mesure où je n'ai pas été attrapé et la vraie valeur d'un exploit se ressent quand on partage la nouvelle avec d'autres. Mais si on en parle entre nous, c'est plus pour se filer des tuyaux ou pour dire ce qu'il ne faut pas faire que pour s'en vanter. » (Témoignage 5)

« Je pense que c'est essentiellement par flemmardise. Et puis je pense sincèrement que la période de l'année y est pour beaucoup aussi. Par exemple, on aura peut-être plus tendance à être tenté de tricher au printemps qu'en plein hiver ! Ça peut paraître bizarre comme raisonnement, mais ça se vérifie. Les jours sont plus

longs, il fait généralement plutôt beau temps, on a envie d'en profiter, de pouvoir à nouveau être au parc ou sur une terrasse. » (Témoignage 8)

« Quand je sèche alors...j'essaie de trouver un moyen de m'en sortir. C'est aussi simple que ça. Ma mère disait toujours, un problème une solution. Quand je suis coincé, je cherche la solution, même si elle est parfois un peu douteuse, je l'admets. Sinon, la dernière fois que j'ai plagié j'avais plusieurs tournois de tennis en même temps et pour mon plus grand bonheur j'ai été qualifié dans plusieurs tableaux. Du coup j'avais moins de temps pour travailler. Franchement, je suis sûr que tu aurais fait pareil, première finale de ma vie. D'ailleurs, je ne regrette pas : j'ai gagné le tournoi. Mais on a tout de même la trouille de se faire attraper, on essaie de maquiller la triche comme on peut. Et selon, ça peut demander pas mal de temps. Donc un conseil, il vaut mieux peser le pour et le contre avant d'agir. » (Témoignage 10)

• Internet et le plagiat

« Avec Internet, l'accès au travail des autres est beaucoup plus aisé et beaucoup moins coûteux en termes de temps, ce qui n'est pas négligeable. (Témoignage 1)

« Il est de plus en plus facile d'aller sur internet... Le fait de pouvoir chercher depuis chez soi est fortement incitant : pas besoin d'aller à l'université ou dans un endroit équipé en ordinateurs. Le débit des connexions domestiques grandissant, la maniabilité, les facilités d'accès, les moteurs de recherche plus ou moins performants... si je décide de ne pas avoir envie de rendre tel ou tel travail et d'aller prendre celui de quelqu'un d'autre, je deviens beaucoup plus ingénieux et malin pour trouver la meilleure solution possible en termes de qualité et de délai. Internet promeut en quelque sorte la fraude, la rendant accessible et facilement praticable par les "fraudeurs du dimanche" » (Témoignage 2)

« Internet est une sorte de pages jaunes géantes, on ne réfléchit plus à ce que l'on doit chercher ou trouver, on se borne à taper quelques mots et l'ordinateur fait le travail à notre place. C'est un peu comme si on avait un collaborateur que l'on ne paie pas, qui est efficace et en plus qui est rapide ! Après c'est à chacun de faire la part des choses et de voir la limite entre ajouter des références et illustrer un travail avec ceux d'autres personnes et en reprendre un sans scrupule et y mettre son nom. Moi-même, je serais tout bonnement incapable de vous dire à qui appartenaient les rapports dont je reprends certains passages. » (Témoignage 5)

« Les informations sont plus accessibles sur le net et certaines personnes ne font même pas la différence entre le travail qu'elles produisent véritablement ou alors leur talent de recopieur. Or, copier le travail de quelqu'un d'autre ou alors tenter de faire un patchwork peut prendre beaucoup de temps. Il y a plein de détails qui peuvent devenir un vrai calvaire quand le travail à rendre est long. Par exemple, souvent les personnes dont on reprend des parties n'ont pas le même style, pas le même vocabulaire, il faut faire attention à la concordance des temps... Bref, ce n'est pas si simple que cela de « bien » copier. Je n'en suis pas fier, mais parfois ça demande un vrai travail d'artiste pour tout coordonner au mieux. Donc, dans un sens je fournis tout de même un certain travail, pas forcément celui que l'on

attendait de moi en premier lieu, mais je ne fais pas un simple copier-coller. Je suis toujours content de mon travail en revanche » (Témoignage 8)

• Les valeurs de la société et la morale personnelle

« Tricher est devenu un acte très banalisé dans la société et cela n'a plus le caractère interdit qu'il a pu revêtir par le passé. C'est une façon d'arriver à un résultat au même titre que le travail par soi-même. Que ce soit moral ou non ne change rien, on le fait dans un but rationnel, que ce soit bien ou mal ne rentre pas en ligne compte lors de la décision. Je pense que le phénomène se développe de plus en plus, je pense également qu'il n'y a pas grand-chose à faire pour endiguer le processus. Certaines personnes frauderont toute leur vie et n'y voient (n'y verront) aucun problème. » (Témoignage 1)

« La moralité est incontestablement en perte de vitesse... l'endroit où l'on triche le plus après les débats politiques, c'est les entreprises. En ce qui (les) concerne, cela dépend surtout des secteurs d'activité et de la culture d'entreprise. Dans le privé, boîtes à l'américaine, il faut constamment faire mieux que l'autre, en moins de temps et à moindre coût. S'approprier l'idée géniale de quelqu'un d'autre, un rapport ou tout autre travail est un moyen très efficace d'arriver à ce but. » (Témoignage 2)

« Les infos au journal télévisé en sont l'exemple frappant, tous les jours on nous « balance » des informations parfois sordides de la même façon qu'on nous annonce la signature d'un traité de paix. Aucune distinction n'est faite. Par exemple, prenez tout ce qui touche à la violence chez les jeunes ... La notion de propriété devient très relative pour beaucoup de monde, que ce soit pour un stylo, des notes de cours, un téléphone ou un travail... Le Bien de nos jours ne correspond plus au Bien du passé, sans aller très loin à ceux de nos parents et ne parlons même pas de ceux de nos grands-parents. Et évidemment, il en va de même pour le Mal qui lui est de pire en pire selon moi, et malgré cela on arrive toujours à « excuser » certains comportements. Si rien ne change, je me dis qu'étant donnée la situation actuelle si rien n'est fait, j'ose à peine imaginer ce que ça donnera dans quelques décennies. » (Témoignage 5)

« Les jeunes veulent tout faire rapidement. Bref, c'est un peu la course au temps et à l'argent. Tout cela pousse incontestablement à essayer de se faciliter la tâche au maximum tout en essayant d'en faire un minimum. Plus de loisirs, plus de sorties, plus d'argent et moins d'études, moins de travail ! Dans les entreprises on fraude (sans hésitation), mais cela prend d'autres formes que la triche concernant des documents repris du net. Il s'agit de personnes qui s'approprient le travail d'autres personnes en espérant obtenir promotion, bonus, félicitations et autres. À la rigueur quand vous reprenez un document sur internet, vous ne savez pas forcément qui est l'auteur, mais un de vos collègues, je trouve ça vraiment moche. » (Témoignage 8)

« L'autre jour, j'ai lu dans le journal qu'un motard ivre (2 pour mille !) a renversé une jeune fille sur un passage piéton, il l'a tuée et pris la fuite avant d'appeler spontanément la police pour dire que son scooter avait été volé, c'est le comble. Qu'est-ce qu'il a pris ? 6 mois avec sursis et 70 000 frs de dommages et intérêts pour la famille. Alors bon, si tuer ne nous condamne à si peu, tricher à

l'uni c'est de la gnognotte. Et quand j'en écoute certains de mon année, pourquoi se compliquer la vie quand tout est à disposition. C'est dommage, on a la possibilité d'apprendre, chose que l'on fera de moins en moins les années passant. » (Témoignage 10)

• L'éthique du système et les normes en vigueur

« Je pense qu'on voit beaucoup de professeurs qui se permettent de faire des photocopies en photocopiant les ouvrages d'autres auteurs. Est-on sûr que cette pratique qui est donnée en exemple aux élèves est exemplaire en elle-même ? (Témoignage 1)

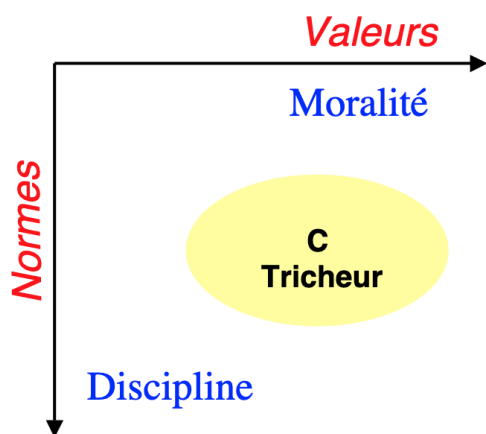
« A l'université il faudrait tester la matière des cours entre profs ou avec des étudiants « externes » pour voir, dans le cas où la matière est vraiment rébarbative, s'il n'y aurait pas une autre façon de la rendre un tout petit peu plus attractive et ainsi de motiver les étudiants à l'étudier au lieu de la recopier. Et sinon, merci de m'avoir laissé passer entre les mailles du filet ! » (Témoignage 2)

« On est nombreux, les matières sont vastes, parfois les profs n'ont pas d'assistant... Il y a beaucoup de facteurs à prendre en compte, certes, mais certains examens ne testent pas vos connaissances, mais plutôt votre capacité à mémoriser, votre rapidité, votre aptitude à vous transformer en perroquet de votre professeur...etc., mais pas tellement vos compétences, c'est-à-dire ce que vous avez compris. » (Témoignage 5)

« Le prof, à l'uni, en plus du travail en lui-même, attend de l'étudiant une certaine façon de raisonner, d'aborder un sujet, de le traiter, etc. Donc les élèves sont plus libres, mais le prix à payer est qu'on leur demande plus. Cela relève plus de l'apprentissage de l'autonomie que du manque d'information et de consignes. On vous pousse à être toujours plus productif et certains individus peu scrupuleux se servent plutôt que de produire. Mes grands-parents n'agissaient pas comme cela, on profitait de ce que l'on avait. Maintenant on envie tout ce que l'on n'a pas. La morale passe au second plan, il faut assouvir ces envies même si parfois c'est de manière peu avouable. » (Témoignage 8)

« L'université devrait tous les coincer (les fraudeurs). C'est plus simple et puis dans un sens ce serait pas mal pour ceux qui restent. Ça viderait un peu les auditoriums, il ne resterait que ceux qui veulent VRAIMENT réussir et qui travaillent dur pour y arriver. De plus donner moins de licences augmenterait la valeur de celle-ci. Donc, ceux qui l'obtiendraient n'en seraient que plus récompensés pour leur mérite et leur labeur. » (Témoignage 10)

3. Profil C : le tricheur



L'étudiant de type « tricheur » va se fier essentiellement au comportement de ses pairs. Comme il lui semble que beaucoup plagient, il va en faire autant. Son problème principal il ne sait plus vraiment ce qu'est la norme institutionnelle et ce qui est valorisé. Il critique moins le système que le profil précédent, car en fait il est discipliné. Il risque de « payer pour les autres » en se faisant prendre en flagrant délit de plagiat, et il trouvera cela profondément injuste. Comment proposer un miroir fidèle et fiable de notre mission universitaire du XXI^e siècle ?

Six étudiants de l'échantillon se situent dans cette catégorie.

• Pourquoi plagient-ils ?

« J'ai toujours voulu faire de mon mieux pour obtenir de bons résultats et quand cela a fonctionné, j'en étais plutôt fière. Si j'utilise la copie, c'est dans des cas assez spéciaux : par exemple par manque de temps après des grosses surcharges de travail, et/ou peut-être dans des situations où le sujet ne m'intéresse pas du tout. Dans ce cas en particulier, cela ne me pose pas de problème. Ce qui me retient, c'est le sentiment de culpabilité ; de l'autre côté, je ne sais pas vraiment ce qui me pousse à frauder ; le manque de temps, la facilité ? » (Témoignage 6)

« Je triche pour avoir plus de temps pour faire autre chose. Que celui à qui ça n'est jamais arrivé vienne me voir. C'est un menteur. Il y a toujours, au moins une fois où on est pris de vitesse ou alors pour diverses raisons on a pas eu le temps de réviser et du coup, on essaie de s'en sortir par tous les moyens. Si j'ai vraiment de grandes chances de me faire coincer, je ne vais peut-être prendre le risque de me faire attraper. Mais sinon, je ne vois pas tellement ce qui me retiendrait. (Témoignage 11)

« Parce que c'est une solution de facilité et que parce que parfois c'est rassurant d'utiliser les connaissances de quelqu'un d'autre. Surtout quand il y a Roland Garros ou le mondial de foot à la même période. Et puis il y a un petit côté excitant aussi, on sait qu'on enfreint la règle, c'est pas bien méchant, mais il y a un petit challenge... Si la probabilité de me faire attraper est vraiment grande, c'est clair que ça me retient pas mal. Mais sinon, je ne vois rien qui pourrait

vraiment me retenir. Quoique ma conscience aussi, parce que je n'aime pas trop tricher non plus.» (Témoignage 12)

« En fait, la première fois c'était parce qu'une copine avait pu se procurer un texte. Ce n'était pas vraiment moi qui avais triché. Je n'ai juste rien dit. En plus, j'avais peur que l'on se fasse prendre. Mais bon, ça a été. Alors, ce n'est pas grave. Disons que j'ai profité de la triche de quelqu'un d'autre, mais je ne peux pas tout à fait dire que c'était vraiment de la triche pour moi. En plus si elle n'avait pas eu ce travail, moi je n'aurais pas triché. » (Témoignage 13)

« Les occasions ne sont pas si nombreuses que ça et puis je ne fraude pas tout le temps non plus. Il ne faut pas croire, il m'arrive aussi de travailler. Et puis me dire que je réussis seulement grâce aux autres, mais qu'en fin de compte moi je ne sais rien faire, ça ne me dit rien. Alors, je préfère faire de la paraphrase ou alors changer les mots et en mettre des synonymes. C'est tout de même plus sûr et en plus, personne ne peut rien me reprocher... Mais si les chances de me faire prendre étaient plus grandes, il est clair que je ne tricherais plus. Je crois que ce qui retient tous les fraudeurs reste la sanction. Plus forte elle est, moins on s'y frotte. » (Témoignage 14)

« Il y a de plus en plus de tricheurs et tu apprends plus facilement comment tu peux tricher. Des fois, tu dois faire face à quelque chose pour lequel tu ne t'étais pas préparé parce que tu n'as pas eu le temps ou parce que tu n'as pas compris. Mais il est hors de question que je retourne dans mon pays sans un diplôme. Si je me fais prendre je suis mort, alors je ne vais pas m'amuser à copier tous les jours. Je ne suis pas très à mon aise, j'ai le cœur qui bat plutôt vite et j'ai l'impression que tout le monde me regarde ; ça fait un peu peur, mais quand tu ne sais pas comment faire d'autre tu le fais quand même. » (Témoignage 17)

• Internet et le plagiat

« Je pense qu'avec l'avancée des moyens de communication (comme le chat, les SMS, les emails, internet), un phénomène d'échange entre les élèves et la fraude ont sûrement augmenté un peu. Il y a plus d'échange et aussi énormément plus d'informations. L'accès est facile et accessible à tous et cela incite, à mon avis, la fraude dans notre vie.» (Témoignage 6)

« C'est comme le téléchargement de musique. Ce n'est pas parce que c'est possible de le faire qu'il faut le faire. À nouveau c'est une question de conscience personnelle. Si on a envie de tricher on le fera, internet ou non. » (Témoignage 11)

« Internet pour ses travaux, c'est un peu comme si on avait la clé d'une superbe voiture qui roule à 200 et que la route est limitée à 50. C'est une incitation encore plus grande. Je dirais que l'intention quand on plagie un texte qui est sur le net et quand on télécharge de la musique est la même. On le fait pour contourner une règle. » (Témoignage 12)

« (Internet), ça rend les choses plus simples, on communique plus vite et on a accès à des choses que l'on n'aurait pas si internet n'existait pas. La vie est très

facilité, alors que l'on sait bien que pour faire du bon travail ça prend du temps et de l'énergie. Il faut réfléchir par soi-même et non pas se reposer sur ce que les autres ont fait. Il devrait y avoir des barrières pour ne pas que tout le monde ait accès à tout aussi facilement. Sans effort ce n'est pas vraiment du travail. » (Témoignage 13)

« Si on se trouve en présence de quelqu'un qui à la base est peu scrupuleux et prêt à tout, alors là Internet c'est du pain béni. C'est facile, rapide, à la portée de tous... ça augmente la fraude pour ceux qui la pratiquaient déjà par le passé, ça peut inciter ceux qui hésitent, mais ça ne change rien pour ceux que ça n'a jamais intéressés. » (Témoignage 14)

« Sur Internet, tu peux trouver beaucoup d'informations, les recopier facilement et oublier de dire que ce n'est pas de toi. » (Témoignage 17)

• Les valeurs de la société et la morale personnelle

« Je pense qu'il y a en effet moins de morale qu'avant, et peut-être aussi moins de respect. Certains estiment que tout est dû, et contournent les règles sans remords. Ils se sentent meilleurs, au-dessus des lois et du respect, et cela est pour moi bien plus grave qu'une simple fraude à un examen. Ainsi dans les entreprises, il y a aussi des fraudes, de la triche, et de l'abus. Dès qu'il y a un profit quel qu'il soit à la clé, il y a compétition et c'est cela qui peut amener à tricher pour atteindre des objectifs plus facilement ou alors plus rapidement. » (Témoignage 6)

« La libéralisation des marchés, l'accès facilité à l'information, les évolutions technologiques, sont autant d'atouts pour atteindre frauduleusement les objectifs. Mais c'est plus une question de valeurs personnelles que véritablement l'évolution de la société en elle-même. » (Témoignage 11)

« Ce qui se développe surtout c'est une certaine perte de valeurs. Il y a trop de comportements opportunistes, menteurs, voleurs, irrespectueux, sans foi ni loi... Les délits se commettent de plus en plus jeune. Qu'est-ce que c'est de tricher à un examen à 20 ans quand à 9 ans on saccage son école ou alors quand à 15 on bat à mort un autre enfant ? Ça ne représente rien. Dans les entreprises, c'est la loi du moindre effort et puis la retraite est tard donc on essaie de se simplifier la vie comme on peut. Mais honnêtement dire à ses enfants qu'on a triché à une interro de latin à 15 ans je trouve ça moins pathétique que de dire "j'ai volé le travail d'un collègue" à 45. » (Témoignage 12)

« Ce qui est incroyable c'est que même les filles deviennent tricheuses. Avant je trouve que l'on était plus respectueuses des règles. Les hommes ont toujours été plus enclins à vouloir faire la compétition et à vouloir faire toujours mieux que leur voisin et ça même si ça implique de frauder ou de faire quelque chose de pas bien. Mais, les femmes semblaient avoir plus de morale et ça se perd. Les jeunes en sont un bon exemple aussi. L'été on les voit sur les quais l'après-midi à boire de la bière alors qu'ils ont tout juste 14 ans et personne ne leur dit rien. C'est toute la société qui est à blâmer, comme si la décadence s'installait sans que personne ne dise rien, ni ne s'y oppose. C'est pareil avec la morale, qui sait encore ce que ce mot veut dire ? » (Témoignage 13)

« Dans toute société, il y a toujours eu des tricheurs et des gens qui contournent les lois. Proportionnellement le nombre de ces personnes est plus ou moins le même sinon on aurait droit à une société plus que décadente. Cela dit, en valeur absolue il y en a évidemment plus qu'il y a 100 ans. Ainsi dans les entreprises on parlera plutôt de « travail à responsabilités ». On prend plus de risques et on encaisse les mauvais coups quand il y en a alors en contrepartie quand il y a des bons coups à jouer on s'approprie sans scrupule le travail des autres. Jeux à somme nulle, c'est la vie. » (Témoignage 14)

« La morale, ça dépend aussi des pays. Selon les pays, les valeurs de justice et d'honnêteté sont beaucoup plus mises en avant alors que dans d'autres, elles existent, mais elles ne comptent pas plus que ça. Dans mon pays, c'est considéré comme honteux de tricher alors pour éviter que tout le monde se moque de toi, tu fais tout pour qu'on te respecte. Alors, tu ne vas pas tricher, ça, c'est la mort, ce qui est pire que tout, surtout dans mon village. (Ici) il y a de plus en plus de tricheurs. Ou en tout cas, tu apprends plus facilement qui a fait quoi et comment tu peux faire pour tricher. » (Témoignage 17)

• L'éthique du système et les normes en vigueur

« Les étudiants sont un peu livrés à eux-mêmes. Quand on considère que les profs sont payés pour être présents, donner des instructions précises, et faire un cours complet, ça me révolte ! D'un autre côté, ça oblige les élèves à se motiver, et à apprendre un maximum de choses par eux-mêmes. » (Témoignage 6)

« A l'uni, il y a de plus en plus d'étudiants et il est difficile de tout contrôler donc je pense que ça se développe (le plagiat). Même si on n'a pas encore sombré dans un chaos complet où l'anarchie règne. Comme toute institution scolaire, même si elle intervient après la fin de la scolarité obligatoire l'université « éduque » les élèves. Il est donc impératif qu'elle ramène à l'ordre les électrons libres qui agissent sans morale et sans respect d'autrui. Car tricher c'est aussi manquer de respect. ... ça revaloriserait les titres dispensés en plus. » (Témoignage 11)

« Il faudrait plus contrôler, parce que mine de rien en ce qui concerne le copier-coller, c'est pas très compliqué de le faire. Il faut bidouiller un peu, mais c'est très jouable... Donc il faudrait réfléchir de ce côté-là, essayer de mettre en place un système qui serait plus difficile à contourner. » (Témoignage 12)

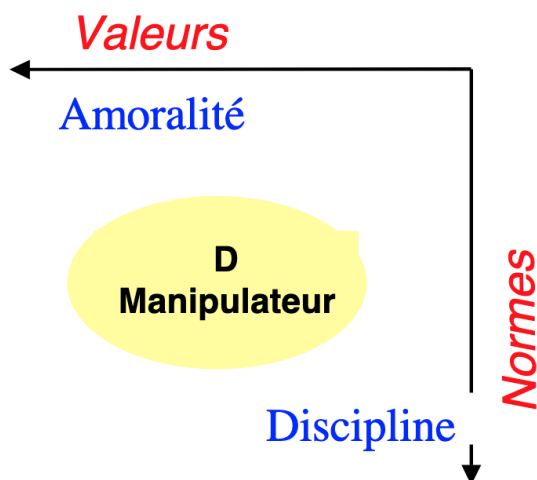
« C'est par l'université que passent les cadres de demain et d'éventuels chefs d'entreprises. Alors, comme toute institution publique, elle devrait les arrêter ou du moins les remettre sur le droit chemin avant qu'il ne commence à agir de la sorte dans la vie professionnelle. C'est très important, car après ce sont eux qui deviendront la génération en place dans quelques années. » (Témoignage 13)

« Se débrouiller, ça fait partie du cours des choses de la vie. Être un peu malin, ça doit aussi s'apprendre et l'uni y contribue malgré elle. Mais je ne trouve pas que ce soit une mauvaise chose, car on en retire d'autres compétences que des théories inapplicables en réalité ou des théorèmes que l'on apprend sans pour autant en comprendre un millièmme du raisonnement qui est derrière. Mais si

l'université devait agir, une seule solution : des sanctions monumentales. Il n'y a que ça qui fonctionne. Dans les pays arabes, quand on vole on se fait couper la main. Je t'assure que ça retient du monde ! Ici, c'est des procédures et du blabla. Un peu plus d'action et moins d'administration. » (Témoignage 14)

« À l'université, il faut trouver un meilleur moyen de coincer les élèves. Oui ça ferait une société meilleure. Si j'étais professeur, je punirais très sévèrement (les fraudeurs) car c'est comme s'ils avaient trahi ma confiance. Peut-être même que je les expulserais de mon cours. » (Témoignage 17)

4. Profil D : le manipulateur



L'étudiant de type « manipulateur » va se fier à ses propres valeurs, lesquelles le justifient à ses yeux. Son problème principal est qu'il ne sait plus s'il y a ou non des normes institutionnelles ou si elles ont un sens dans la société. Il risque de ne jamais s'intégrer et d'usurper ses diplômes. Mais comment faire le lien entre nos valeurs et les normes en place et les lui inculquer ?

Deux étudiants de l'échantillon se situent dans cette catégorie.

• Pourquoi plagient-ils ?

« On n'a pas forcément le temps de rendre tous les travaux dans les délais, donc le fait de reprendre un travail qui a déjà été écrit peut grandement faciliter la tâche. Cela me permettant d'avoir de bonnes notes et cela a contribué à ma réussite globale. Ça ne m'a jamais empêché de dormir la nuit, car en fin de compte tout le monde le fait. Je sais pertinemment que ce n'est pas bien, mais je l'assume. Il est délicat d'en parler entre amis, car comme le dit si bien le proverbe « qui vole un œuf vole un bœuf », donc admettre que l'on a plagié pourrait amener ceux à qui vous le dites à penser que vous avez énormément (fait). Donc, non je n'en parle pas avec mes amis. » (Témoignage 7)

« Ben comme je te dis. Il y a des trucs à faire dans beaucoup de branches et si tu essaies de rester un petit peu à niveau, ben reprendre ce qui a déjà été c'est très pratique. En plus, faut pas oublier quand on est étudiant on nous le répète assez que c'est la plus belle période de notre vie alors faut trop en profiter. Si tu fais tout ce qu'on te demande, ben tu ne profites de rien. Tu passes ton temps à bosser ou à lire et c'est pas très cool. » (Témoignage 18)

• Internet et le plagiat

« Les informations sont plus accessibles sur Internet, mais la décision de tricher reste à celui ou celle qui décide de le faire. Ce n'est pas parce qu'une voiture peut aller à 200 km/h que l'on doit forcément s'en servir de la sorte. On peut aussi profiter du confort de conduite offert, sans pour autant enfreindre les règles. » (Témoignage 7)

« Ben, (Internet) ça nous permet de trouver plus d'infos et parfois de trouver des travaux qui ont déjà été faits sur le même sujet. Ça facilite pas mal la vie. » (Témoignage 18)

• Les valeurs de la société et la morale personnelle

« La société actuelle est beaucoup plus libérale qu'avant. On réprime moins souvent et moins facilement. Il y a plus de monde qui étudie et pourtant moins de professeurs par élève, il est donc compréhensible que ces derniers aient plus de mal à tout contrôler et à tout surveiller. Tout le monde triche au moins une fois au cours de ses études, alors pourquoi s'arrêter en si bon chemin quand on va en entreprise ? Mais il faut préciser qu'il y a différents niveaux de triche. Certaines s'en mettent vraiment plein les poches sur le dos des autres, alors que d'autres sont juste pas corrects. » (Témoignage 7)

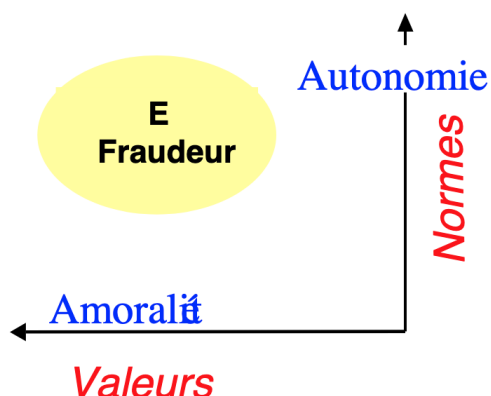
« La morale de toute façon c'est un truc très élastique. Pour certains c'est très petit et pour d'autres c'est très large, alors c'est difficile de dire. Le type qui débarque de l'autre bout du monde, genre le pays où les unis sont trop nulles ou pas connues et qui doit s'intégrer c'est pas vraiment simple. Ça j'en ai déjà croisé. Mais d'ailleurs, ils sont toujours très utiles ces gars parce qu'ils sont toujours au courant des bons plans et ils peuvent te filer des bons tuyaux. Imagine tu connais à peine la langue et tu te retrouves parfois un peu largué, alors bon la tentation est grande. Et puis, en plus, dans certains pays, ils n'ont parfois pas tellement la même conception de l'honnêteté que nous. » (Témoignage 18)

• L'éthique du système et les normes en vigueur

« Maintenant, les élèves sont des numéros et il semble que l'on tende à déshumaniser le système tant scolaire qu'ailleurs. Ce qui permet une plus grande liberté d'action sans que personne ne remarque tout de suite une éventuelle erreur, triche ou autre. Ainsi, je pense qu'un professeur devrait adapter ses méthodes de contrôle à l'évolution de la taille des classes et surtout à l'évolution des moyens de recherches dont internet est le premier « danger ». On pourrait tout à fait envisager d'avoir plus d'assistants ou de créer une équipe spéciale chargée de comparer des morceaux de documents rendus avec les textes disponibles sur internet. En clair, il faudrait élargir les correcteurs, ce qui reviendrait à resserrer les mailles du filet. » (Témoignage 7)

« Si j'étais prof., je surveillerais de très près tous les travaux que je reçois, genre faire des recherches sur internet avec des morceaux de phrases... Mais je suis pas complètement abruti non plus alors je reprends pas tel quel, je fais un peu de paraphrases. Mais, bon, c'est vraiment pour pas qu'on puisse retrouver le texte facilement sur internet. Ne faut pas croire, on fait quand même un peu attention. Parfois tricher prend tellement de temps que c'est comme si on avait fait le travail alors là ce serait vache de se faire coller alors qu'on a passé autant de temps que quelqu'un qui a fait le travail. » (Témoignage 18)

5. Profil E : le fraudeur



L'étudiant de type « fraudeur » va se fier au résultat de ses actions/risques en étant indifférent au système et aux autres. Il se vante même avec satisfaction de son comportement. Le risque véritable est qu'il profite de Bologne et qu'il se joue du système : il est passé par ici, il repassera par là. Comme il s'agit bien de le sanctionner sans aucune ambiguïté comment le détecter à moindre coût, humain et financier, pour l'exclure formellement ?

• Pourquoi plagient-ils ?

« J'ai souvent eu recours au travail des autres, car dans ma branche le nombre de rédactions et de rapports est très élevé et, dû au manque de temps pour les rendre dans les délais, nous sommes obligés de frauder un jour ou l'autre afin de respecter le temps dont on dispose. Le système nous pousse à recourir à cette technique. Je suis plutôt détendu, je travaille souvent en collaboration avec un autre étudiant et nous avons une sorte de réseau d'anciens fraudeurs. Nous disposons d'une petite base de données nous permettant de chercher aisément les documents nécessaires. L'habitude fait que je me sens moins stressé. D'ailleurs, le fait d'être « si bien organisé » a parfois impressionné certains camarades et, avec les filles, ça donne un petit côté " bad boy ". On arrive à répertorier de plus en plus de documents dans notre base de données. Et il y a de plus en plus de personnes intéressées. » (Témoignage 3)

« Je fais ça parce que c'est la facilité. On perd moins de temps et puis ça ne change rien. On peut faire d'autre chose à la place et puis on a une bonne note quasi assurée sans trop se prendre la tête. Rares sont les fois où tu te fais attraper, alors pourquoi faire autrement quand tu as un bon plan. Quand je l'ai fait, ce n'était pas juste pour 3 lignes. Quand tu fais quelque chose, soit tu le fais bien et jusqu'au bout, soit tu ne le fais pas. Et je me fiche un peu du prof de manière générale. Ça dépend plutôt de mon emploi du temps et de mon humeur. » (Témoignage 19)

• Internet et le plagiat

« Grâce à Internet, en 2 mois j'ai rédigé mon mémoire de doctorat, enfin d'autres l'avaient fait pour moi, je n'ai fait que réunir les informations... Le fait de savoir que les personnes dont je recopie le document ont eu une note correcte me

rassure sur le fait que moi aussi je peux m'en sortir avec le même travail, sans trop d'effort. La vie est belle, il y a tellement de choses dont il faut profiter alors pourquoi perdre du temps pour rendre des travaux. Je préfère sortir avec mes potes. » (Témoignage 3)

« Avec internet c'est beaucoup plus facile. Avec quelques clics, on a accès à des documents de la terre entière. Si tu as le temps tu fais un petit mix et voilà, tu as un nouveau document fait maison. » (Témoignage 19)

• Les valeurs de la société et la morale personnelle

« S'il y a moins de morale qu'avant ? Je ne sais pas, je ne me suis jamais posé la question. Je crois que de toute façon ça ne change rien. Il y a toujours des gens qui veulent être plus malins que les autres. Ça, ce n'est pas nouveau. » (Témoignage 3)

« Dans les entreprises, c'est pareil. Il y a toujours des documents internes existants ; tu reprends des trucs par-ci par-là et puis le tour est joué. Mais simplement là si tu fais partie des gens dont une partie du travail a été plagiée et que celui qui t'a volé ton travail est ton supérieur ou n'importe qui au-dessus de toi, tu as meilleur temps de te taire... Alors, la morale... on voit tous les jours que pas tout le monde ne partage la même conception. Je ne sais pas si ça vient forcément de l'origine ethnique, mais d'un pays à l'autre c'est parfois très différent. (Témoignage 19)

• L'éthique du système et les normes en vigueur

« La plupart des cas, les profs liront à peine ma thèse de doctorat. Alors que ce soit moi ou un autre qui l'a écrite, qu'est-ce ça change ? A mon sens, pas grand-chose. Oui, ce n'est pas bien ce que l'on fait. Mais dans un sens tout le monde le fait ! Alors si on coinçait tous les fraudeurs, on ne donnerait même pas la moitié des diplômes que l'on donne à l'heure actuelle. Il est difficile de trouver des moyens de tester qui conviennent à tout le monde. On est très nombreux par session alors, je pense que ce que la façon d'être évalué par écrit est bonne. » (Témoignage 3)

« Chez nous on a un système beaucoup trop lourd. Il y a trop de procédures. On essaie toujours de trouver des brèches dans les lois pour les contourner. Comme si certaines personnes passent plus de temps à mettre au point des stratagèmes pour la contourner plutôt que de faire les choses simplement. » (Témoignage 19)

II. La responsabilité académique, selon les étudiants

Dans la seconde partie de ce rapport, nous décrivons comment les étudiants jugent la responsabilité de l'université vis-à-vis du plagiat en fonction de leur manière d'envisager leurs relations aux professeurs, au système d'évaluation des connaissances et aux moyens de contrôle et sanctions à mettre en œuvre (cf. fig.3).

L'analyse des écrits des professeurs montrait que ces derniers avaient de la difficulté à définir clairement la différence entre «la copie», «la triche», «le plagiat», et «la fraude». Les étudiants, quel que soient leur profil n'ont pas d'état d'âme. Pas davantage qu'ils n'en n'ont dans leur relation avec leurs professeurs quand il s'agit de plagiat. Cela ne signifie pas qu'ils manquent d'estime à leur égard.

Il semble que la relation académique entre le professeur qui prodigue des connaissances, l'évaluation des connaissances acquises et le contrôle et l'application de sanction ne soit pas claire. C'est peut-être cette première forme d'ambiguïté sur laquelle il faudrait se pencher.

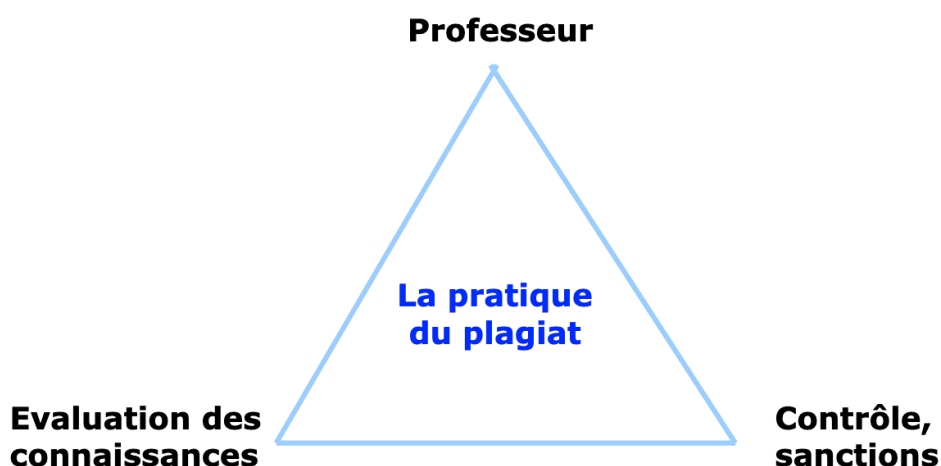


Fig. 3 Les responsabilités académiques

1. L'étudiant et le professeur

Alors que les professeurs faisaient preuve d'une certaine émotivité face au problème de plagiat, se sentant parfois trahis par les plagiaires dans leur confiance, les étudiants dans leur majorité ne font aucun lien entre l'estime qu'ils portent au professeur et le fait de pratiquer le plagiat (à une exception).

• Le non plagieur

« Les sanctions me retiennent vraiment et aussi le fait de devoir accepter que je ne sois pas capable de faire les choses par moi-même. Ce n'était pas très valorisant, même plutôt le contraire. Quand j'ai plagié, c'était un peu comme si mon travail se résumait aux paragraphes que j'avais copié, plus rien d'autre n'avait d'importance, je m'imaginais que ces quelques lignes allaient sauter aux yeux de mon prof et que ce serait la fin pour moi. » (Témoignage 4)

« J'ai pas mal de respect pour certains de mes profs et je me sentrais extrêmement mal si je trichais avec eux. Je me sens comme si je devais tenir un comportement exemplaire et même si, quand je triche je le cache au mieux, j'ai toujours le sentiment qu'avec eux ça ne passera pas. Je pense que c'est plutôt un problème psychologique et un blocage que je fais, parce qu'en fin de compte, que ce soit eux ou des autres, ils ne s'en rendent pas compte. C'est comme si j'avais un certain lien de confiance invisible qui s'est créé et j'aurais le sentiment de le rompre. Comme si j'avais passé un contrat et que je ne le respectais pas. » (Témoignage 9)

« Certains profs s'occupent de leurs propres affaires et ne prêtent aucune attention à ce qui se passe. Il y a des profs détestés avec lesquels on a plus envie de tricher juste pour avoir le sentiment de les « avoir » au final sans se faire prendre. » (Témoignage 16)

• Le bricoleur

« Le professeur en tant que tel est totalement indifférent à ma décision de frauder ou non. Il s'agit de la matière et de mes capacités et volonté de travail relativement à cette matière, mais en aucun cas la personne qui donne le cours. » (Témoignage 1)

« Peu importe le prof, même s'il est fort sympathique. Mais si le sujet est des plus ennuyeux, il y a plus de chance que je fraude qu'ailleurs. Cela dépend souvent de la matière et de mon emploi du temps. » (Témoignage 2)

« Quand j'aime bien certains profs, j'aurais tendance à avoir plus de respect et d'estime et donc à vouloir faire de mon mieux, mais si je vois que malgré tout je bute, je risque de faire appel aux talents de quelqu'un d'autre. Le fait d'avoir une plus grande chance de me faire attraper pourrait me retenir, par exemple si tout à

coup le nombre de personnes « condamnées » pour fraude devenait de plus en plus important. » (Témoignage 5)

« Il y a aussi certains profs que je tiens en très haute estime et je pense que j'aurais le sentiment de les décevoir ou de tromper leur confiance si j'avais recours à la triche. Donc, dans la mesure du possible, je m'abstiens. Mais, si je suis vraiment à la bourre, désolé..., je rassemble tout ce que j'ai pu trouver sur le sujet et je commence ma découpe. Je trie entre ce qui peut m'être utile et le reste. Donc, en premier lieu, j'effectue une sorte de recherche, ensuite je trie et pour terminer j'assemble. Une fois que cela est fait, je commence l'ultime étape, la plus importante en fin de compte, la relecture. » (Témoignage 8)

« Le prof est parfaitement indifférent là-dedans. Je ne vois pas pourquoi je ferais du favoritisme. C'est plus en fonction du sujet et de la matière enseignée que de l'enseignant lui-même. Je n'en suis pas encore au mémoire et je dois t'avouer que le prof avec lequel je vais le faire est un vrai maniaque qui vérifie chaque virgule que tu mets et c'est tout juste s'il ne te demande pas pourquoi tu écris en caractère 12 au lieu de 14. Donc, je vais tout de même avoir peur de me faire choper. » (Témoignage 10)

• Le tricheur

« Si je respecte le prof et que son cours me plaît beaucoup, j'aurais plus de peine à frauder. Cela serait comme tromper sa confiance. Par contre, dans le cas contraire, avec un prof qui montre moins d'enthousiasme et avec qui je n'ai pas d'affinités particulières, la fraude serait plus évidente. Mais quand je fraude je le fais toujours soit : manque de temps, trop de travail au même moment ou alors si je ne suis pas du tout attirée par le sujet et que je dois quand même m'y soumettre. » (Témoignage 6)

« Après je me sens un peu mal vis-à-vis du prof, alors si c'est en plus quelqu'un que je respecte, ça me met encore plus mal à l'aise, même si lui ne sait pas que j'ai triché. Il ne faut pas croire, ce n'est pas parce que l'on triche que l'on a pas de morale ni de conscience. » (Témoignage 11)

« Certains profs sont plus clairs que d'autres et arrivent mieux à se faire comprendre. D'autres ont plus de peine ou alors ne veulent pas s'en donner. Car il y a en a aussi qui balancent les infos et ensuite c'est « faites votre boulot », on ne sait pas exactement lequel. Alors, ce qui compte c'est le travail et le sujet, le prof ne rentre pas en ligne de compte. Je préfère la paraphrase qui n'est pas vraiment de la triche et ça amène forcément à travailler un peu plus, parce qu'il faut intégrer, modifier, reprendre...etc. donc ça implique qu'on y travaille un peu. » (Témoignage 12)

« Le prof ? C'est égal. L'autre fois où je n'ai pas vraiment fait le travail tout seul, c'était dans une autre matière que j'aimais bien d'ailleurs, mais j'étais super en retard et mon copain était de passage pour le week-end, alors bon il faut avoir des priorités. » (Témoignage 13)

« Le professeur m'est parfaitement indifférent. La matière est en revanche importante, certaines sont plus difficiles que d'autres et il y a plus à retenir. C'est plus une question de ma moyenne dans la branche concernée que du professeur. » (Témoignage 14)

« Un plus grand risque de me faire attraper me retiendrait peut-être plus. Moins on a de temps pour se préparer plus on est tenté par trouver un autre moyen. quand je ne sais pas alors le professeur m'est totalement indifférent. » (Témoignage 17)

• Le manipulateur

« Il y a des profs qui sont de véritables « bibliothèques ambulantes », ils ont des connaissances tellement vastes qu'il serait vraiment très très risqué, voir même suicidaire ou stupide de tenter de les tromper. Avec ceux-là, même si je suis un peu en retard, je préfère essayer de m'arranger pour obtenir un délai supplémentaire ou écourter mes nuits avant de devoir rendre ma copie plutôt que de prendre le risque de me faire prendre. D'un autre côté, il y a d'autres professeurs qui tout comme leurs élèves semblent disposer d'aussi peu de temps pour corriger les copies qu'ils en ont laissé aux étudiants pour rédiger lesdites copies. Ainsi, ils ne prennent pas vraiment le temps de relire avec attention les écrits qu'ils ont recueillis, laissant ainsi à un travail recopié plus de chance de passer entre les mailles du filet. J'admets, que si je dois copier, je le ferais beaucoup plus facilement avec la 2e catégorie. » (Témoignage 7)

« Le prof, ça m'est égal. Ça dépend surtout de la matière. Il y en a où je ne pige pas grand-chose, alors là j'ai plus de risque de tricher que dans un sujet que je maîtrise mieux. Ne rien comprendre dans une matière, ça, c'est la dèche. Sinon, je ne vois pas trop ce qui me retiendrait. Tu sais quand tu es dans un cas d'extrême urgence, à part peut-être la peine de mort, tu tentes le tout pour le tout. » (Témoignage 18)

• Le fraudeur

« Je fraude et peu importe le prof. Comme il s'agit d'un jeu, ou alors de vouloir gagner du temps, la personne qui donne le cours ne change rien. C'est amusant et c'est rentable. Je n'ai pas besoin de faire preuve de beaucoup d'imagination, les autres en ont pour moi. Je sais que l'on peut commander (le mémoire) et les recevoir par courrier, mais ça coûte cher. Je préfère aller les chercher moi-même et je m'assure ainsi de la qualité. De plus, les gens qui achètent les documents sans les chercher eux-mêmes manquent vraiment d'imagination. » (Témoignage 3)

« En fait, je me fiche un peu du prof de manière générale... Mais c'est rare que tu triches tout seul dans ton coin. On se fait profiter les uns les autres des bons plans. Comme ça si toi tu as partagé, on te renverra l'ascenseur. » (Témoignage 19)

2 . L'étudiant et l'évaluation des connaissances

Les étudiants en appellent tous à un raffermissement du système à l'égard d'un système qui est le leur et que, *in fine*, ils paraissent respecter.

Il nous faudra sans doute rappeler nos valeurs de création et de diffusion de connaissances, et affirmer notre volonté de promouvoir l'égalité des chances et le mérite individuel. Et il s'agira en premier lieu de renforcer la croyance en son instrument, la norme d'évaluation des connaissances acquises, en insistant sur un traitement d'équité

• Le non plagieur

« Ce n'est pas juste que certaines personnes puissent obtenir des notes meilleures que d'autres, voire même aller jusqu'à obtenir leur licence en ayant triché alors que s'ils avaient dû travailler par eux-mêmes ils n'auraient certainement pas réussi. De ce point de vue, si les fraudeurs ne sont pas arrêtés on ne peut pas vraiment parler d'égalité. Je me suis un jour fâché avec un ami qui soutenait que sous prétexte que tout le monde le faisait il n'y avait aucun mal à tricher. »
(Témoignage 4)

« Les grands examens écrits ne favorisent pas vraiment l'apprentissage en lui-même, mais plutôt ceux qui ont la chance d'avoir une grande mémoire. Je pense qu'il serait judicieux d'introduire plus d'évaluation sur la pratique, le lien que l'étudiant est capable de faire entre, ce qu'il a appris dans les livres, et concrètement ce qu'il vaut une fois lâché dans la nature. Parce que c'est ce qui nous attend tous, enfin presque. Un jour où l'autre on arrive dans la vie active. »
(Témoignage 9)

« Tu penses que les gens trichent parce que les consignes sur ce qu'ils doivent faire ne sont pas claires ? Eh bien laisse-moi te dire que ceux qui osent venir prétendre cela sont de sacrés hypocrites. Bien sûr, l'uni c'est plus la maternelle, donc on ne te prend pas par la main pour te montrer comment chercher, où chercher, comment rédiger, les erreurs à ne pas commettre... Alors, l'information pour les tricheurs... Je ne discuterais pas. Tous dehors ! Si à 20 ans on se comporte en resquilleur, j'ose à peine imaginer ce que ça donne à 40 ! » (Témoignage 11)

« Le système de l'uni, ce n'est pas toujours juste, mais c'est inévitable. Et puis ce n'est pas à la société, à l'État à l'Uni de se substituer ou de faire les frais d'un problème qui devrait être abordé bien plus tôt. Il faudrait des leçons de vie tout au long de l'école depuis les classes primaires. De manière à t'apprendre à réfléchir sur le POURQUOI des choses. Ça t'aiderait à mieux te connaître toi-même et ça aiderait à te construire moralement, aussi si tes parents ont démissionné à ce niveau-là et s'ils t'ont laissé faire ce que tu voulais. La culture est la base de toute société. Sans éducation pas de structures. Sans structures, tu n'as plus que la loi de la jungle pour exister donc la triche et le mensonge pour tenter de survivre. Si tes parents n'ont pas joué leur rôle au niveau de l'éducation,

un élève devenu étudiant ne peut pas apprendre et devenir un adulte, car il n'a pas de conscience. » (Témoignage 16)

• Le bricoleur

« Maintenant, le type d'examen peut ne pas s'avérer « intelligent », par exemple, faire apprendre un livre ou des pages de polycopié sans pour autant demander à l'étudiant de comprendre (mais bêtement d'apprendre) n'est pas équitable. On favorise ceux qui ont de la facilité pour retenir des concepts sans pour autant tester qui les a compris de sorte à les appliquer dans diverses situations. On voit beaucoup de professeurs qui se permettent de faire des photocopies en photocopiant les ouvrages d'autres auteurs. Est-on sûr que cette pratique qui est donnée en exemple aux élèves est exemplaire en elle-même ? » (Témoignage 1)

« Pour commencer, il serait judicieux d'avoir une sorte d'uniformisation des examens, peu importe les matières enseignées. S'il s'agit d'emmagasiner des infos sans pour autant en comprendre le quart de la moitié, certains auront des très bons résultats sans pour autant avoir compris quoi que ce soit ! Et cela, je défie n'importe quel prof dont l'examen est de cette forme de venir me prouver le contraire (sur la base des copies rendues, bien évidemment...). C'est triste à dire, mais rares sont les examens intelligents. » (Témoignage 2)

« Je juge le système d'évaluation assez équitable à l'université. On doit bien avoir des examens, ceux-ci sont dans la continuité de ceux que l'on a passés auparavant au collège. La plupart des étudiants sont à l'uni/ou en études pour apprendre quelque chose (enfin, j'imagine !). Parfois on peut avoir recours à certaines aides, à certaines sources d'inspiration, et je tolère ces écarts. Par contre, quand la triche remplace la connaissance, ainsi que l'apprentissage réel, là je pense que c'est inadmissible ! » (Témoignage 6)

« Tricher à un examen de fin d'année relève de l'exploit ! On a des pages et des pages à lire et « les » examens de fin d'année se soldent souvent par UN examen regroupant le tout. J'ai de la peine à concevoir que l'on puisse tricher. Si vous devez lire 2000 pages et que vous ne les avez pas lues, à moins d'avoir la science infuse ou alors d'avoir été étudiant en xxx dans une vie antérieure, à vous la sale note. Je pense honnêtement que dans ma branche en dehors des rapports - et ça dépend dans quelle branche et de l'ampleur du travail qui nous est demandé - la fraude reste difficile. » (Témoignage 8)

• Le tricheur

« Des fois, c'est vraiment n'importe quoi, genre on nous donne un sujet et puis « débrouillez-vous, faites ce que vous voulez vous êtes libres » cela dit j'ai appris que la notion de liberté pour un professeur en ce qui concerne ces élèves ne concorde pas forcément avec celle du dictionnaire. Vous avez donc préparé le travail comme vous l'avez voulu et vous le présentez et puis à la fin le prof vient faire le cours après le cours avec des remarques genre, vous auriez pu ou du faire ça ou ça, alors qu'au moment où on était un peu perdu et qu'on lui avait demandé

quelle direction prendre la réponse était toujours, comme vous voulez... Alors des fois, le « comme vous voulez » sous-entend, faites-le comme si c'était MOI qui le faisais et non pas comme VOUS le souhaitez. Donc ça peut pousser à tricher en effet. » (Témoignage 11)

« Le système d'évaluation à l'uni n'est pas équitable, pas toujours. Je trouve que l'on ne nous fait pas assez « réfléchir ». On nous fait bêtement apprendre et retenir plein de notions, mais en concret qu'est-ce qu'on en retient ? Pas grand-chose. L'uni devrait plus nous apprendre des façons de penser ou des façons pour analyser un problème, nous forger un œil critique. J'ai plus l'impression qu'on est des gentils perroquets et qu'on nous fait réciter la leçon sans véritablement nous la faire apprendre. Et en ce sens, c'est inéquitable, car certaines personnes ont vraiment bonne mémoire et sont avantagées alors qu'elles n'ont pas forcément mieux compris. » (Témoignage 12)

« Des fois, c'est vrai que l'on ne sait pas vraiment ce que l'on doit faire exactement. Mais, souvent, les assistants sont aussi là pour nous aider. Le problème c'est que dans la plupart des cas, ils ne sont pas de langue maternelle française et du coup ils ne comprennent pas toujours ce qu'on leur demande ou les questions qu'on leur pose... » (Témoignage 13)

« Si certaines personnes trichent parce qu'elles n'ont pas compris les consignes c'est un tout petit peu énorme. C'est comme si je roule à 260 sur l'autoroute et que si on m'arrête je dis que je n'avais pas compris ce que voulait dire le panneau de limitation de vitesse. Des fois certaines choses sont peu claires, soit, mais on a toujours la possibilité de demander plus de précisions. » (Témoignage 14)

« Des fois, c'est vrai qu'on ne comprend pas tout et puis en plus quand tu es étranger et que tu ne parles pas très bien le français c'est plus dur de tout suivre. Ça va vite et il y a des choses qui ne sont pas dites clairement, mais qui sont implicites alors ça des fois je comprends pas. » (Témoignage 17)

• Le manipulateur

« Oui, je ne vois pas d'inégalité. À part les questions orales où il y a un certain facteur chance au moment de tirer l'énoncé. Parfois les consignes ne sont pas très claires. Mais il faut avouer qu'en tant qu'étudiant on ne va pas forcément aller pour autant demander des explications supplémentaires... Ça nous arrange un peu, de penser que ce n'est pas clair afin de justifier une obtention frauduleuse des informations. » (Témoignage 7)

« Parfois les profs pourraient être un peu plus clairs et prendre plus de temps pour expliquer certains trucs. On n'est pas forcément tous des petits génies. Mais bon on a pas trop le choix, il faut s'adapter et puis c'est tout. Sinon il y a toujours eu pas mal de gens qui trichent, enfin moi j'ai toujours connu des gens qui trichaient, déjà à l'école primaire. Tu vois, ça fait il y a longtemps. Maintenant, te dire s'il y en a plus qu'avant, sérieux je n'en ai aucune idée. » » (Témoignage 18)

• Le fraudeur

« Je reste convaincu que les rapports inutiles et sans intérêts que l'on doit impérativement rendre à l'université seront inexistants dans mon futur travail, car dans la vie professionnelle on agit, on ne doit pas analyser des théories pas possibles. Donc je ne vois pas de raison de tricher dans une entreprise, car le type de travail à accomplir n'est plus le même. Maintenant, le monde recherche la facilité, nous vivons dans une société de consommation, on prend, on jette. La loi du moindre effort est en plein essor. On nous demande de plus en plus de travail en moins de temps, alors il faut trouver des solutions. C'est ce que je fais et je le fais même pour les autres. » (Témoignage 3)

« Si les profs lisaient déjà intégralement et avec soin les dossiers qu'on leur rend, ils pourraient en arrêter bien plus. On nous fait écrire des pages et des pages, c'est déjà long quand on doit les écrire, mais après il faut aussi les lire. Ce n'est pas possible que les profs les lisent vraiment, sinon je t'assure qu'il n'y aurait pas autant de diplômés. » (Témoignage 3)

3 – L'étudiant, le contrôle et les sanctions

Contrairement à notre attente les étudiants sont apparus bien plus conservateurs que les professeurs. Ils en appellent à des sanctions fermes en cas de plagiat avéré. Notre responsabilité est bien d'être en mesure de conduire tout plagieur devant la réglementation afin que la faute soit justement et sévèrement punie.

• Le non plagieur

« Il faudrait trouver un système plus performant pour coincer les fraudeurs et les punir avec des sanctions très fortes. Mais comment exactement, je n'en ai aucune idée. Un professeur peut-être plus tolérant à l'égard d'un élève, car il le connaît ou il l'apprécie, cela entraverait son objectivité dans le choix de la sanction. Mais un doyen ou un recteur se doit d'être tranchant et ferme. » (Témoignage 4)

« Il faudrait instaurer de meilleurs systèmes de corrections et de vérification. Le but étant de s'assurer que celui qui a rendu un travail en est vraiment l'auteur, de A à Z. Ça demande certainement beaucoup de moyens et plus de personnes, mais dans le fond s'ils veulent vraiment mettre un frein à cette tendance, il faut frapper fort. À mon avis, ça doit valoir la peine de déléguer plus de monde sur ce genre de tâche, une sorte de comité de contrôle. Ce serait une sorte de poste à mi-chemin entre prof et quelqu'un qui travaillerait dans n'importe quelle administration. On devrait coincer tous les fraudeurs, sans distinction. Beaucoup plus simple à mettre en œuvre, on ne trie pas. Vous avez fraudé ? Merci, suivez-moi. Par ici la sortie. » (Témoignage 9)

« Je dirais plus de sanctions, car c'est comme pour les limitations de vitesse. Sans sanction, pas d'autorité. Si ça ne te touche pas personnellement, tu t'en fous complètement. Tu prends la communication faite sur le tabac, il n'y a que quand ça devient vraiment répressif, c'est-à-dire que l'on t'interdit de fumer dans un endroit que tu t'y plies. Si j'étais prof. quand je « choppe » un tricheur je lui demanderais pourquoi il a triché, sa motivation. Dans un premier temps, je tenterais de le moraliser, mais selon son éducation et son vécu je lui redonnais une chance, une dernière. S'il ne la saisit pas, je l'exclurais définitivement avec une sanction lourde. » (Témoignage 16)

• Le bricoleur

« Les sanctions sont connues de tous et celui qui prétendrait avoir triché en pensant qu'il n'était pas punissable ou passible de sanctions serait, à mon avis, un menteur. Alors, je pense que l'université devrait, idéalement, coincer tous les fraudeurs, la fraude est un véritable fléau auquel il faut remédier le plus rapidement possible. À ce titre la lourdeur des sanctions éventuelles est très importante, mais surtout on devrait mettre plus de moyens en œuvre pour l'éliminer. » (Témoignage 1)

« Le phénomène prenant une telle ampleur qu'il faudrait presque envisager d'avoir un bureau avec des personnes qui ne s'occupent que de cela : comparer les travaux avec ce que l'on trouve sur internet. De la même façon qu'ils le font aujourd'hui, mais avec une plus grande intensité et surtout, surtout, appliquer les sanctions sans distinction de « taille de recopiage ». Et puis une chose qui pourrait être bien c'est d'aviser tous les étudiants par voie officielle des cas sanctionnés. Trop souvent, on entend des bruits de couloirs comme quoi telle ou telle personne a été expulsée ou autre. Pour nous, ce ne sont que des ouï-dire, il n'y a rien de concret. » (Témoignage 2)

« A l'heure actuelle, les étudiants sont au courant de ce qui pourrait leur arriver s'ils se font prendre, mais ça ne les affecte pas plus que ça. Il faudrait plus les sensibiliser sur les peines encourues en montrant des personnes qui ont été attrapées et condamnées. Il faudrait donner plus de corps à cette information. . On a un peu le sentiment que ça touche les autres, mais pas nous. Après il reste à voir quelle peine appliquer à quel délit en fonction de sa nature et de son ampleur, mais en ce qui concerne la condamnation, elle doit être pour tous les coupables. » (Témoignage 5)

« Il faudrait peut-être plus de communication, des colloques ou alors des séances. Ou bien les profs pourraient en parler plus qu'ils ne le font dans les cours. Mettre en avant les conséquences et donner des exemples de personnes à qui c'est arrivé (d'être pris comme fraudeur). La preuve par l'exemple est quelque chose qui marche pas mal. A l'ère du tout est possible, on devient un peu comme Saint-Thomas, il faut voir pour croire. Si j'étais prof et que je prenais un tricheur, ce serait : expulsé. Il n'y a pas de raison qu'il y en ait qui rament comme des fous pour apprendre, lire et autre pendant que certains qui ont triché et qui, en plus, se sont fait prendre ont une seconde chance de mieux recommencer... » (Témoignage 8)

« On pourrait faire plus d'information à l'uni. On sait que l'on risque l'expulsion, mais je crois avoir entendu qu'il y avait eu plusieurs cas, mais c'était plus des bruits de couloir. Il devrait plutôt y avoir des séances, ou alors les profs pourraient en parler en cours et donner des exemples concrets. Je pense que ça pourrait peut-être être plus parlant. (Témoignage 10)

• Le tricheur

« J'essayerais de me montrer équitable avec tous, d'imposer certaines règles de base très claires dès le départ et de m'y tenir. ». Si l'université devait appliquer certaines sanctions, j'espère qu'elle le ferait plutôt contre des fraudeurs « récidivistes » que contre les « petits fraudeurs ». Tout le monde a sûrement triché à un moment donné ou à un autre. Il faut savoir quand on peut, quand c'est toléré ou quand c'est exagéré ; là, l'université devrait agir ! La punition est très importante et il faut l'appliquer. » (Témoignage 6)

« Il faudrait peut-être aussi plus en parler, parce que je n'irai pas jusqu'à dire que c'est un sujet tabou, mais ce n'est pas quelque chose dont on clairement informé. On sait que l'on risque l'exmatriculation pour avoir triché, mais personne n'est jamais vraiment venu nous faire peur en nous en parlant de sorte à

tuer toute envie de fraude dans l'œuf. Si j'étais le Recteur, je serais très sévère sur l'application des sanctions, car si on n'est pas stricte dès le départ on perd souvent beaucoup du respect et de la crédibilité des gens. Au niveau des professeurs, je serai tout de même un petit peu modéré sur ce que j'appelle de la triche. Paraphraser quelques lignes d'un travail qui a déjà été rédigé consiste en une certaine forme de fraude, car l'élève n'a pas cherché lui-même ce qu'il devait écrire, mais il n'a pas non plus pompé un travail complet. Donc, le degré avec lequel c'est fait pourrait entraîner un peu plus de tolérance de ma part. L'essentiel est de fixer un cadre dès le départ et de s'y tenir. » (Témoignage 11)

« Pondérer. Cela dépend du type de triche. Moi je ne pense pas que je serais très méchant. Je classerai les actes par catégories et selon les punitions serais adaptée. Je serai du genre à laisser une seconde chance à un élève de me montrer qu'il est capable de penser et de penser bien tout seul. Par exemple, faire repasser un examen où le système d'évaluation est totalement différent de celui auquel il a triché. Et puis, je ne suis pas raciste à la base, mais sans faire de généralité, certaines ethnies semblent avoir des tendances qui les rendent plus enclines à commettre certains actes. En plus selon les pays les lois ne sont pas forcément les mêmes et la tolérance à certains actes est plus grande. Et puis il y a aussi le fait que quand on n'est pas dans son pays d'origine on se permet des comportements que l'on n'oserait pas forcément avoir chez soi. » (Témoignage 12) »

« En cas de fraude, je punirais fortement et j'en informerais le plus de monde de façon à réduire l'envie de tricher chez tous les autres. » (Témoignage 13)

« Pour les tricheurs pris : dehors, sans discussion. On perd moins de temps, on garde que les meilleurs et on s'évite beaucoup de tracas. » (Témoignage 14)

• Le manipulateur

« La fraude ou du moins l'ampleur que cela prend, est un phénomène récent. Non pas qu'on ne le faisait pas avant, mais c'était plus difficile. Les classes étaient plus petites, les professeurs connaissaient mieux les élèves, ce qui leur permettait de plus facilement savoir s'ils avaient fait le travail par eux-mêmes ou s'ils avaient eu recours à d'autres moyens pour le rédiger. Au nival du Rectorat, je mettrais tout en œuvre pour obtenir plus de moyens et de ressources à allouer à une sorte de cellule « antifraude ». Je mettrais en place un système de contrôle plus poussé que celui en vigueur. » (Témoignage 7)

« Ouais, faudrait faire plus de recherches pour essayer de trouver les tricheurs. Essayer de leur faire super peur avec des sanctions de fous. On dit que le ridicule ne tue pas, mais des fois selon les personnes ça peut être pire que tout. » (Témoignage 18) »

• Le fraudeur

« A l'uni il faudrait être plus vigilant, des sanctions directes et limiter les procédures administratives. Si j'étais prof, je lirais correctement les mémoires de

mes étudiants que je confronterai avec les moteurs de recherches disponibles sur internet. Parce qu'en fin de compte, nous on fait le travail inverse. L'information, je n'y crois pas. De toute façon, pour ce qu'on écoute les informations qu'on nous donne... » (Témoignage 3)

« Je ne vois pas ce qui me retiendrait si j'ai décidé de le faire (plagier). Le manque de temps, le manque d'idée sur un sujet ou encore une super soirée en perspective... A l'uni, il faudrait être plus vigilant, avec des sanctions directes et limiter les procédures administratives. Expulsion de l'uni. sans discussion. » (Témoignage 19)

Conclusion

Puisque les étudiants semblaient assez unanimes vis-à-vis des sanctions à appliquer en cas de prise » la main dans le sac », nous avons voulu savoir comment ils réagissaient en cas, effectivement d'action.

Nous avons donc observé le comportement de quatre étudiants correspondant aux quatre profils identifiés et contre lesquels l'exmatriculation a été retenue.

Profil a – le bricoleur :

Il s'agissait ici d'un étudiant de 23 ans, de nationalité suisse.

Il avait constitué son mémoire par copié-collé de quatre travaux de mémoire trouvés sur Internet. La reconstitution ayant été astucieuse, la démonstration de la faire à pris un certain temps. Mais finalement, il s'est avéré que plus de 90% du mémoire était plagié.

Pris, l'étudiant est venu spontanément nous trouver très affecté. Il ne comprenait pas comment le système universitaire qu'il aimait, ne lui donnait pas de chance. Il ne pouvait absolument pas admettre que ce qu'il avait fait était incorrect tant il était sous le choc. Il a expliqué que, fan d'Internet, il adorait reconstituer des textes et construire à partir de matériel de récupération.

Il n'a pas fait appel de la sanction prononcée

Profil B – Le tricheur

Il s'agissait de d'une étudiante de 22 ans de nationalité tunisienne.

Elle avait copié-collé plus de 30% de son mémoire sur Internet et en avait, semble-t-il, paraphrasé un bon 25%.

Elle s'est défendue en essayant de demander de l'aide auprès de nombreux professeurs. Elle a mis en avant avec intensité le fait que comme il n'avait pas été prouvé qu'elle avait copié que 30% du mémoire elle ne devait avoir que 30% de la sanction.

Elle a fait appel de la sanction à ce titre.

Profil C – Le manipulateur

Il s'agissait d'une étudiante de 28 ans d'un pays de l'Est.

Elle avait copié-collé deux mémoires sur Internet, l'un d'un mémoire de DESS de Rennes, l'autre d'un mémoire de DEA de Lyon. Elle n'avait apporté aucune modification, pas même celle classique de la table des matières. Elle avait dédié ces deux travaux à ses enfants.

Elle a fait appel de la sanction en expliquant qu'elle parlait mal le français, et que dans son pays emprunter sur le Web n'était pas vraiment plagier.

Profil E – Fraudeur

Il s'agissait d'un étudiant de 26 ans de nationalité espagnole.

Il avait copié collé un document interne d'une entreprise de conseil et l'avait utilisé dans un travail final d'un cours. Il avait refait la mise en page en mettant le texte sur deux colonnes et en mettant en bas de page le copyright de son nom et le sigle de l'université.

Il a fait appel e la sanction en disant que s'il n'avait pas eu zéro – note d'exmatriculation – dans ce cours il aurait eu la moyenne et aurait mérité son diplôme de DEA. Donc, il fallait lui laisser une chance de repasser un examen afin d'avoir le diplôme qu'il méritait.

Nous sommes donc au regret de conclure cette étude en disant aux étudiants, tout comme nous l'avions suggéré aux professeurs, que toute la solution ne réside pas dans le fait d'externaliser à des moteurs de recherche la détection du plagiat et à l'administration l'application de sanctions.

Une judiciarisation de plus en plus grande ne peut que déboucher sur une lourdeur administrative de plus en plus déprimante. Par effet e rebond il risque d'y avoir encore plus de politiques de l'autruche chez des professeurs qui ne considèrent pas toujours qu'évaluation et contrôle sont parties intrinsèques de leurs responsabilités.

Il va donc nous falloir être créatifs pur imaginer une mise en œuvre de nos valeurs et de nos normes universitaires avec – et non contre – nos étudiants, quel que soit leur profil. Avec... effet de rebond par la baisse de la vigilance !

L'urgence : Impliquer tous les acteurs : institution, professeurs, étudiants. L'importance : Communiquer entre institutions pour créer un repère de normes génériques, puis homogénéiser contrôles et sanctions Construire ensemble des codes de déontologie étymologiquement mettre en œuvre notre devoir et en parler.

Annexe : la stratégie de recherche

1. Stratégie de recherche

Dans cette recherche, nous avons choisi de comprendre et interpréter le sens et l'expérience que les étudiants ont de notre objet de recherche. Pour cerner cet objet de recherche, le don d'objets, nous avons procédé comme il est rigueur dans ce type de recherche. Pour la première étape qui consiste à définir la "population mère", nous avons souhaité interroger des personnes dont le comportement reflétait une implication certaine à l'égard le l'objet de recherche. Nous avons demandé à un enquêteur neutre de procéder à la recherche des personnes à interroger avec discrétion et par le principe de la « boule de neige ».

La seconde étape consiste à déterminer la taille de l'échantillon. Le nombre de personnes interrogées dans le cadre d'études qualitatives est nécessairement faible, car les entretiens doivent être longs pour permettre de mettre en évidence le sens profond que l'individu donne au sujet ou à son processus d'action. Néanmoins, l'échantillon doit être de taille suffisante pour se prêter à des comparaisons au niveau du contenu, et permettre d'atteindre une validité interne satisfaisante. Vingt personnes ont été interrogées, mais nous avons déjà une certaine saturation des données au quatorzième entretien.

- L'âge des individus se situait entre 20 et 27 ans avec une moyenne à 22,5.
- Genre : Il y avait 15 hommes et 5 femmes.
- Au niveau des nationalités : 7 Suisses (dont 4 de seconde génération), 1 allemand, 3 Italiens, 3 Français, 2 Polonais, 1 Turc, 2 Portugais.
- Le type d'étude : 4 HEC, 2 sciences sociales, 4 sciences politiques, 2 droit, 3 sciences, 2 lettres, 1 médecine. 2 économie.
- Le niveau d'étude : Baccalauréat universitaire (10), Maîtrise et DEA universitaire (9), Doctorat (1)

Les vingt entretiens structurés non dirigés ont été réalisés auprès des étudiants à l'aide d'une grille de questions génériques. L'enquêteur devrait éviter de poser des « why questions », lesquelles forceraient une rationalisation a posteriori. Au contraire, il laissait la personne s'exprimer librement, l'encourageant par des questions ouvertes à approfondir les réponses non totalement exprimées. Les entretiens enregistrés ont été intégralement retranscrits et les analyses de contenu ont été réalisées

Sur les vingt personnes interrogées, deux entretiens n'ont pu être exploités. sur ces documents. L'un avait beaucoup de difficulté à s'exprimer. Le second déclarait qu'il ne copiait pas parce que « Je suis peureux... » mais par ailleurs avait une moralité qui semblait très élastique. C'était également le plus jeune de l'échantillon.

Le premier type d'analyse que nous avons conduit est de type structuraliste, afin de cerner l'objet « plagiat via » et mettre en exergue ses dimensions structurantes. L'objectif de cette procédure est de reconstituer une organisation sous-jacente, culturelle, symbolique et fonctionnelle, commune aux acteurs ou groupes (Lévi-Strauss, 1962). En écoutant et réécoutant les bandes magnétiques, puis en lisant leur transcription écrite, on peut voir émerger le cadre général et les raisons particulières exprimées par les personnes interrogées. Comme point de départ de l'analyse, nous induisons les thématiques qui dénotent d'une grande divergence entre les individus. Pour chaque dimension ainsi induite, nous explorons leurs caractéristiques (Strauss et Corbon, 1990 ; Thompson *et al.*, 1990). Dans cette analyse, l'émergence de catégories, leur comparaison et leur intégration, permettent de construire un

schème cohérent compréhensif (Spiggle, 1994). Pour chaque thème ou dimension du modèle en émergence, les propos des interviewés ont ensuite été regroupés. À cette étape, la perspective individuelle est perdue afin de ne retenir qu'une vue d'ensemble de chacun des thèmes (i.e. dimensions). La vision globale de l'objet de recherche est ainsi dégagée et articulée sur un modèle conceptuel (Garfinkel, 1967). Cette première analyse a permis d'induire trois dimensions présentes chez tous les répondants et qui se réfèrent à la conscience immédiate des raisons du plagiat. Nous avons intitulé ces dimensions : a) les valeurs de la société, b) L'université et ses normes. La seconde analyse a permis d'induire deux dimensions qui relèvent de leur motivation. Nous avons intitulé ces dimensions : a) Raison évoquée, b) Internet et le plagiat.

Cette analyse a permis d'induire cinq profils types d'étudiants. On pourrait aussi parler de « logique de fraudeur », tant il semble que chaque profil a d'excellentes raisons de se positionner comme il le fait et de s'engager dans l'action. Chacune des personnes interviewées comprend le concept de fraude au travers une perspective spécifique dont les postulats sous-jacents imprègnent leur discours. Ici le paradigme interprétatif et compréhensif se fonde dans une démarche d'inspiration phénoménologique qui permet de comprendre par empathie les raisons individuelles qui guident l'acteur. Nous avons donc observé, de manière très factuelle et descriptive, cette fois, comment chaque profil se positionnait dans la pratique quotidienne et ce que les personnes attendent du système auquel elles appartiennent, l'université.

2. Lettre du 28.06.2004

Les résultats recueillis ont permis de construire la grille d'entretien pour l'enquête terrain.

Chers étudiants,

J'ai besoin de vous.

Comme vous le savez, chaque année de nombreux étudiants se font "prendre" parce qu'ils ont copié la totalité ou des parties de leurs travaux (travaux de cours, papers, mémoire) sur Internet. Ceux-ci risquent l'exclusion de l'université.

Vous avez certainement connu des étudiants qui ont ainsi triché et qui vous ont expliqué leurs motivations et leurs attitudes à l'égard de ce type de plagiat sur Internet.

Je voudrais comprendre le sujet en termes de "besoins-motivations-attitudes et comportement d'étudiants", et non pas l'expliquer seulement en terme de "bien vs. mal" ou de sanctions.

Pouvez-vous m'écrire juste pour me dire : « Je connais un étudiant qui a copié son travail sur Internet parce qu'il dit que... ».

- Surtout n'indiquez pas son nom qui ne me servirait à rien !*
- Le champ de l'étude se limite à la triche basée sur Internet.*
- Je vous garantis, bien entendu la plus totale confidentialité, et vous me connaissez assez pour savoir l'importance que j'attache à la confiance réciproque.*

Merci de votre aide et bonne chance pour vos examens, s'il vous en reste, et bonnes vacances, s'il ne vous en reste pas.

Amicalement

Prof. Michelle Bergadaà

3. Grille d'entretien

1. Penses-tu que tout le monde a, un jour ou l'autre, copié à l'université ?
2. Pour quelles raisons ?
3. Es-tu un grand copieur ou un copieur modeste ?
4. Trouves-tu le système d'évaluation actuel des étudiants juste ?
5. Comment cela se passe généralement quand tu te retrouves en situation de fraude ?
6. Qu'est ce te retiendrait et qu'est ce qui te pousserait le plus à frauder ?
7. As-tu déjà fait du copié-collé sur des travaux trouvés sur Internet ?
8. Penses-tu que dans les universités on ne donne pas assez d'instructions ? Et dans les collèges ?
9. Internet ajoute-t-il de la fraude à notre vie ?
10. Penses-tu qu'il y a moins de morale qu'avant ou que c'est juste pas grave ?
11. Comment faire à l'université ? Avec de la communication comme pour le tabac, plus de sanction ou autrement ? (faire passer de l'autre côté pour trouver des solutions)
12. As-tu d'autres idées ?